

# vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 8 3 ■ JUILLET - AOUT 2017

VILLAGE DE  
**SAINTE JEAN**  
DE MOIRANS

## Informations Mairie

### ■ Apéro festif

Pour tourner une page de l'histoire du village, avant la démolition du bâtiment de l'ancien bar, la municipalité vous convie à un apéro festif, le **vendredi 25 août à partir de 19 h**, devant le bar.

### ■ Récompenses sportives

La cérémonie aura lieu le **8 septembre à 18 h 30** au centre socio-culturel.

### ■ Médillés du travail

Une réception sera organisée en leur honneur le **samedi 9 septembre à 10 h 30**. Les récipiendaires recevront une invitation d'ici fin juillet. S'ils ne l'ont pas reçue à cette date, nous les prions de se faire connaître en mairie.

### ■ Nouveaux arrivants et bébés de l'année

Une réception aura lieu le **samedi 9 septembre à 10 h 30** pour fêter votre arrivée sur la commune et celle des bébés de l'année.

### ■ Forum des associations

Le forum des associations se tiendra le **samedi 9 septembre à partir de 13 h 30** au centre socio-culturel. Toutes les associations locales seront là pour vous présenter leurs activités et vous permettre de vous inscrire pour la saison 2017-2018.

## PERIODE ESTIVALE

### Ouverture des services municipaux

- **Etat civil** : La mairie sera ouverte du lundi au vendredi et les samedis 1<sup>er</sup> et 29 juillet, 26 août, aux horaires habituels.
- **Agence postale communale** : L'agence postale communale sera fermée du 1<sup>er</sup> au 20 août inclus. Durant cette période de fermeture, vos plis recommandés ou colis seront à retirer au bureau de poste de Moirans.

### Pharmacie

La pharmacie sera ouverte durant tout l'été. A noter, du 17 juillet au 18 août, réouverture l'après-midi à 15 h (au lieu de 14 h). Fermeture exceptionnelle le samedi 15 juillet. Bonnes vacances à tous.

### Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances ? Prévenez la police municipale afin qu'elle puisse surveiller votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes. Remplissez le formulaire téléchargeable sur le site internet de la mairie et adressez-le à la Police Municipale.  
Tél : 09 67 24 23 55. Courriel : p.municipale@coublevie.

### Plan canicule

Le plan canicule, mis en place dans le Département de l'Isère, fait obligation aux mairies de constituer un registre des personnes vulnérables susceptibles de rencontrer des difficultés en période de canicule. Si vous souhaitez être inscrit(e) sur ce registre, merci de le signaler au CCAS au 04 76 35 12 85. Si vous connaissez autour de vous des personnes seules, merci de nous communiquer leurs coordonnées.

## ELECTIONS 2017

### Contrôle d'identité

Les présidents des bureaux de vote de la commune remercient tous les électeurs qui ont bien voulu se conformer à la loi en présentant une pièce d'identité à l'entrée des bureaux de vote. En effet, l'article L62 du Code Electoral stipule : " *A son entrée dans la salle du scrutin, l'électeur, après avoir fait constater son identité suivant les règles et usages établis ...* ". Il est à noter que le contrôle a été effectué par des assesseurs, président suppléant ou agent de police municipale. Ils remercient également tous les habitants ayant participé à la tenue des bureaux de vote et au dépouillement.

## EN BREF

### Bienvenue à

- Enaël Ravallec né le 16 mai
- Florian Soulier né le 23 mai
- Lilian Chichignoud né le 25 mai
- Rose Paleni Di Fonzo née le 28 mai

### Ils ont uni leur destinée

- Guillaume Frey et Séverine Bocca le 5 mai
- Boris Saez Montero et Priscilla Jacinto le 6 mai
- Sébastien Lambert et Delphine Banos-Ruf le 26 mai
- Michèle Le Cam et Brigitte Masson le 3 juin
- Adrien Caubit et Chloé Dalles le 9 juin

### Il nous a quittés

- Jean Mathieu le 28 mai

### Voyage à Frossasco

Samedi 5 août et dimanche 6 août, le Comité de Jumelage organise un car pour aller chez nos amis italiens. Départ le samedi à 8 h 30 et retour le dimanche à 17 h, arrivée à St Jean de Moirans vers 21 h 30. Les personnes intéressées peuvent contacter Jo Maldera au 04 76 35 41 51 ou 06 09 95 13 37.

### Information

#### Coupure RD 520 au niveau des gorges de Crossey

Suite à l'augmentation de la fréquence d'événements de type chutes de pierre sur l'itinéraire de la Route départementale 520 « Gorges de Crossey », le Département de l'Isère va procéder à des travaux de sécurisation. La section comprise entre le site d'escalade à Saint Joseph de Rivière et la sortie du défilé au droit de l'ancienne carrière Budillon Rabatel à Saint Etienne de Crossey sera coupée du **10 juillet au 25 août 2017 – 24 h sur 24 et 7 jours sur 7**. Une déviation via Voreppe et le col de la Placette sera mise en place.

## ECOLE ET COLLÈGE « LE SACRÉ CŒUR »

### Infos

#### ■ Le Sacré Cœur : centre d'exams

Le vendredi 23 juin à 16 h 40 retentissait la dernière sonnerie qui annonçait la fin des cours pour tous les collégiens. Si les niveaux des 6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> sont en vacances, les élèves de 3<sup>ème</sup> ont partagé 3 jours de révisions avec leurs professeurs avant les épreuves nationales du brevet (DNB) qui se sont déroulées les 29 et 30 juin dernier. C'est donc un effectif de 58 élèves qui quitteront le collège pour intégrer les bancs du lycée, à la prochaine rentrée.

#### ■ Les dernières sorties scolaires et la fête de fin d'année

Le mois de juin a concentré beaucoup de sorties scolaires (Indian's Valley de Beauregard Baret, musée et site archéologique de Hyères sur Amby, grottes de Choranche, stage de voile et sorties kayak à Charavines).

Dernier rassemblement de tous les enfants de l'établissement et de leur famille, du corps enseignant, du personnel et de la direction le samedi 1er juillet après-midi lors de la fête de fin d'année organisée par l'APEL. Très bon moment de convivialité entre musique, chants, spectacle de danse des élèves, jeux, apéritif, repas et sono... Le tout dans la cour de l'établissement.

Le mercredi 5 juillet à 16 h 30, la sonnerie annoncera le début des vacances estivales de tous les primaires. Bonnes vacances d'été à tous !

### CRECHE LES P'TITS LOUPS

#### Infos...

#### ■ Joyeux anniversaire !

Nous souhaitons un très bel anniversaire à Noah qui fête ses 3 ans le 22 juin.

#### ■ Vente de cerises

La crèche a participé à la vente des cerises le 24 juin, en lien avec l'association des nounous. Une belle occasion pour joindre l'utile à l'agréable : collecter des fonds qui seront reversés à la crèche, l'association des nounous et au Centre Communal d'Action Sociale et se régaler !

#### ■ Les enfants profitent de la ferme...

Une animation « ferme bohème » a été proposée aux P'tits Loups le 21 juin. Cette ferme itinérante s'est installée au square du clocher de St Jean le temps d'une matinée pour présenter aux enfants des animaux de la ferme : volailles, lapins... Elle propose également des activités sensorielles pour les petits et les grands. Une sortie familiale à la ferme sera aussi organisée le 5 juillet. L'occasion de se promener en calèche, à dos d'âne ou de changer la litière des lapins ! La journée sera festive et conviviale, en espérant que le soleil soit de la partie.

#### ■ Vie pratique de la crèche

Le dernier ménage avant la fermeture de la crèche pour l'été aura lieu le vendredi 21 juillet à 18 h. Comme d'habitude, nous comptons sur votre présence joyeuse et efficace ! Nous aurons aussi besoin de bras motivés pour déplacer les meubles de la crèche avant le grand ménage de l'été. Ce petit « déménagement » aura lieu le vendredi 28 juillet à 18 h. Merci d'avance !

### AIPE

#### Appel à bénévoles

L'AIPE est une association gérée par des parents. Elle développe des activités autour de la petite enfance à travers le RAM et l'ACTI'BB pour favoriser l'éveil des tout-petits, encourager la formation des parents et des professionnels, accompagner la fonction parentale. Aujourd'hui nous sollicitons votre engagement auprès de notre structure pour lui permettre de continuer à exister. Venez donner vos idées de développement et d'activités pour les enfants. Venez apporter vos compétences au profit du fonctionnement de l'association. Venez faire découvrir nos activités et accueillir les familles lors de nos rencontres et projets. Venez faire vivre l'association pour que tous, enfants et parents, puissions continuer à profiter des services du RAM et des activités d'éveil et de partage en famille avec l'ACTI'BB. aipe.association@orange.fr - 04 76 35 66 75.

## Chutes d'arbres et de branches

Conséquence du dérèglement climatique, des phénomènes météorologiques de plus en plus violents et répétés se produisent. Ces phénomènes peuvent engendrer des chutes d'arbres ou de branches et occasionner des dégâts matériels ou humains, qui sont de la responsabilité des propriétaires aussi bien civilement que pénalement. La commune vous rappelle vos obligations en la matière : chaque propriétaire est tenu d'entretenir ses biens, de faire couper les branches mortes susceptibles de tomber chez le voisin ou sur les routes et chemins. Il est conseillé de faire vérifier par un expert arboricole ou une personne habilitée l'état sanitaire et mécanique de ses arbres. En cas de sinistre dû à une chute d'arbre, les assurances cherchent toujours un responsable. Ce travail préalable permettra de justifier que vous avez rempli au mieux vos obligations.

## La lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français.

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSi et FREDONii) a été mis en place et décliné au niveau départemental. Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 38 : 09 74 50 85 85 / info@gds38.asso.fr

FREDON : 04 74 86 40 68 / fdgdon38@orange.fr

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

## Canicule et fortes chaleurs

En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public : Canicule-info-service : **08 00 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

- La chaleur fatigue toujours
- Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur
- La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes : boire régulièrement de l'eau, mouiller son corps et se ventiler, maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour, donner et prendre des nouvelles de ses proches, manger en quantité suffisante, ne pas boire d'alcool, éviter les efforts physiques.

# vivre ensemble

AGENDA ■ JUILLET-AOÛT 2017

VILLAGE DE SAINT JEAN DE MORNAY

- **Ouverture de la Mairie**  
1<sup>er</sup> juillet de 9 h à 12 h
- **Gala "Cirque", "Hip-Hop" et "Zumba"**  
1<sup>er</sup> juillet au Centre socio-culturel
- **Fête de fin d'année du Sacré-Coeur**  
1<sup>er</sup> juillet au Sacré-Coeur
- **Kermesse de l'Ass. St Jean Baptiste**  
2 juillet devant l'église
- **Permanence des élus**  
8 juillet de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Boules Challenge Awogadro**  
8 et 9 juillet
- **Permanence des élus**  
22 juillet de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Ouverture de la Mairie**  
29 juillet de 9 h à 12 h
- **Boules Challenge Commerçants**  
29 juillet
- **Voyage à Frossasco**  
5 et 6 août
- **Boules Challenge de la société**  
15 et 16 août
- **Apéro festif**  
25 août à 19 h devant l'ancien bar
- **Ouverture de la Mairie**  
26 août de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**  
2 septembre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Boules Challenge de la municipalité**  
3 septembre
- **Récompenses sportives**  
8 septembre à 18 h 30 au Centre socio-culturel
- **Ouverture de la Mairie**  
9 septembre de 9 h à 12 h
- **Cérémonie nouveaux arrivants**  
9 septembre à 10 h 30 au Centre socio-culturel
- **Médillés du travail**  
9 septembre à 10 h 30 au Centre socio-culturel
- **Forum des Associations**  
9 septembre de 13 h 30 à 17 h  
au Centre socio-culturel
- **Journées du patrimoine**  
9 et 10 septembre
- **Réunion publique "Mutuelle communale"**  
12 septembre à 19 h au Centre socio-culturel
- **Permanence des élus**  
16 septembre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Ouverture de la Mairie**  
23 septembre de 9 h à 12 h
- **Virades de l'Espoir**  
23 septembre
- **Collecte de sang**  
25 septembre de 17 h à 20 h au Centre socio-culturel
- **Permanence des élus**  
30 septembre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv

**Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début septembre. Faites parvenir vos articles avant le 15 août.**

Directeur de la publication : L. Béthune  
Rédaction, conception, création :  
Commission Communication  
Impression : Mairie  
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

# info services

JUILLET - AOUT 2017

VILLAGE DE  
**SAINT JEAN**  
DE MOIRANS

## Numéros d'urgence

Samu : **15**  
Police secours / gendarmerie : **17**  
Pompiers : **18**  
N° général : **112**  
Police municipale : **09 67 24 23 55**

## Mairie

Tél : **04 76 35 32 57**  
Mél : **mairie@st-jean-de-moirans.fr**  
web : **www.st-jean-de-moirans.fr**

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :  
**Saint Jean de Moirans - Page de la Commune**

## Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

## Pharmacie

**Cécile CHADUC**

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48

En dehors des heures ouvrables et le dimanche, composez le 3915.

## Professionnels de la santé

■ **Marc CHASSIGNEUX** • Médecin généraliste  
167 Chemin de la Tençon - Tél : 04 76 35 38 90

■ **Christiane COPPEY** • Médecin généraliste, acupuncteur, homéopathe  
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 41 88

■ **Karine LIMOUSIN** • Infirmière  
63 Ch. des Marronniers  
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58

■ **Patrick COUINET** • Dentiste  
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 42 90

■ **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**  
Masseurs Kinésithérapeutes  
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 32 71

■ **Laure BALDACCHINO** • Orthophoniste  
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 33 58

■ **Grégory FAGOT** • Ostéopathe  
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 07 74 17

■ **Ana TABARES** • Pédicure, podologue  
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 35 30 94

■ **Frédéric SALGUES** • Réflexologie  
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41

■ **Nicolas PARATORE** • Psychologue de l'enfance et de l'adolescence  
69 Ch. du Monnet - Tél : 06 16 07 57 90

## Marché

Le marché a lieu tous les mardis et vendredis de 7 h 30 à 13 h sur la Place du Champ de Mars.

## TRAVAUX SNCF

### Entretien de la voie ferrée

Par arrêté préfectoral, une dérogation exceptionnelle est accordée à la SNCF afin d'exécuter des travaux nocturnes entre 20 h et 7 h du lundi 3 juillet au samedi 31 décembre 2017 pour les travaux d'entretien de la voie ferrée effectués sur la ligne Lyon - Grenoble. Le matériel et les engins utilisés par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux devront respecter les normes réglementaires applicables dans ce domaine. La SNCF informera les occupants des immeubles immédiatement riverains de la zone concernée sur la nature et la durée des opérations bruyantes qui se dérouleront dans le cadre de la dérogation.

## Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <http://moupette.wix.com/mptstjean>

### ■ L'été 2017 au Centre de Loisirs de la MPT !

Le centre aéré : ouvert aux enfants de 3 ans (si scolarisés) à 11 ans.

Les dates : du lundi 10 juillet au vendredi 4 août à l'école et du lundi 28 août au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Le programme est disponible sur le site de la MPT avec des semaines à thème à découvrir...

Tarifs selon le quotient familial. Renseignements et inscriptions auprès de la MPT et sur notre site avec les bulletins d'inscription téléchargeables. L'inscription est validée en passant à la MPT avec votre règlement, avant le vendredi 30 juin pour la période de juillet et avant le jeudi 29 juillet pour la période de fin août.

Camp : à Thoissey pour les 8-11 ans du 10 au 14 juillet 2017  
- Un séjour multi-activités en gestion libre dans une base nautique et sportive de pleine nature. Avec au programme : tir à l'arc, Escalabranches, courses d'orientations, speed minton...  
- Repas préparés sur place, vie quotidienne...

Camp ados 12-17 ans en bord de mer à Sitges près de Barcelone en Espagne dans une auberge de jeunesse.  
**ATTENTION : séjour complet !**

S'adresser à Dali et Elise pour le mini camp de Thoissey et à Jean-Marc pour le programme « ados », du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11h 30, de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 11 h.

### ■ Infos sections...

Rendez-vous au Forum des Associations le **samedi 9 septembre de 13 h 30 à 17 h** au centre socioculturel. Comme chaque année, les sections proposeront leurs activités et prendront les inscriptions pour la prochaine saison. Pour les nouveaux St-Jeannais et pour avoir une idée de ce qui existe déjà à la MPT, consultez son site internet : <http://moupette.wix.com/mptstjean>

Le programme complet des activités sera mis à jour courant juillet sur le site et paraîtra dans le Moupette de septembre. Rappel : un certificat médical est obligatoire pour la pratique du badminton, de la gym tonique, du step et de la zumba. Merci de le prévoir lors de l'inscription en septembre. Nouvelles sections ! Elles verront le jour à la rentrée si le nombre d'adhérents est suffisant.

**En attendant le plaisir de vous revoir parmi nous, toute l'équipe de la MPT vous souhaite de Bonnes Vacances !**